

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 1er JUIN 2018

**Le conseil d'école s'est tenu à l'école de Labastide-Beauvoir le vendredi 1er juin à 18h.**

Présents : Enseignantes : Mme Dompeyre (directrice), Mme Duffort, Mme Saysset, Mme Castan, Mme Saint-Cricq  
Mairie : M. Ravoire (maire) et Mme Fauré (maire-adjoint)  
Délégués des parents d'élèves titulaires : Mme Sicard, M. Crespo, Mme Harang, M. Jolibois, Mme Jouve  
Invités :

-les délégués des parents d'élèves suppléants: Mme Michaux, Mme Perez, M. Baudonnet  
-Mme Chevalier, directrice de l'ALAE  
-Mmes Rizzetto et Camboulives, futures enseignantes du groupe scolaire  
-Mme Senac, ATSEM  
-M. Chardonnet, IEN (excusé)

### **1. Organisation :**

#### **Rentrée 2018 :**

##### **✓ Effectifs, répartition des élèves :**

A ce jour, la répartition est la suivante :

PS =21      MS =8      GS =15      soit 44 élèves de maternelle  
CP = 9      CE1 = 21      CE2 =11      CM1 = 12      CM2 =17      soit 70 élèves  
d'élémentaire  
Total = 114 élèves. (110 élèves en 2017/2018)

L'effectif est en légère hausse.

Face à la contrainte d'accueillir deux grands groupes (les PS et les CE1), et pour éviter un triple niveau CE1 CE2 CM1, l'équipe enseignante a fait le choix de la répartition suivante :

PS = 21

MS-GS= 8+ 15 = 23

CP-CE1= 9+ 15= 24

CE2-CM1= 11+12=23

CE1-CM2= 6+17 = 23

Les CE1 seront partagés au cas par cas et en fonction de la constitution de groupes homogènes. L'équipe enseignante réfléchit toujours à la répartition la plus pertinente. Ils devraient se retrouver certains après-midi lors de décroisements.

##### **✓ Equipe pédagogique :**

Parmi les enseignantes titulaires, Mme DUFFORT, Mme SAYSSET, et Mme SAINT CRICQ conservent leur poste.

Mmes CASTAN et DOMPEYRE quittent le groupe scolaire qui accueille Mme CAMBOULIVES et Mme RIZZETTO à la direction.

Mme DUFFORT assurera l'enseignement des PS, Mme SAYSSET des MS-GS, Mme CAMBOULIVES des CP CE1, Mme RIZZETTO des CE2-CM1, Mme SAINT-CRICQ des

CE1-CM2.

Un(e) enseignant(e) assurera la décharge de direction de Mme RIZZETTO.

Mme RIZZETTO sera en congé maternité de la rentrée de septembre jusqu'en décembre. Elle sera remplacée à la direction par Mme DUFFORT durant cette période.

✓ **Budgets alloués par la mairie :**

- ⤴ Subvention versée par la mairie pour la coopérative scolaire = 1000 €
- ⤴ Somme attribuée pour le fonctionnement de l'école = 6 000 €.

✓ **Accueil des nouveaux élèves :**

Le mercredi 27 juin, de 9h15 à 10h15, les nouveaux élèves inscrits pour l'an prochain en petite section seront accueillis avec leurs parents, à l'école, pour une visite et un petit temps d'adaptation en classe afin de se préparer à la future rentrée.

**Sécurité:**

Le **plan vigipirate** est toujours d'actualité.

Depuis le dernier conseil un 1er **exercice d'évacuation incendie** a été réalisé le 15 mai.

Question de la directrice : un système d'alarme en cas d'attentat-intrusion, distinct de l'alarme incendie, va-t-il être mis en place ?

Réponse de la mairie : oui cela sera en place pour la rentrée de septembre. Le son sera différent de l'alarme incendie, et cette alarme sera activée avec un bouton presseur.

**Déroulement de l'APC (activités pédagogiques complémentaires) :**

L'équipe enseignante tire un bilan satisfaisant de l'organisation de ces activités. L'APC a eu lieu un jour par semaine de 16h à 17h cette année.

Pour l'année scolaire prochaine, l'organisation de l'APC est à décider au sein de la nouvelle équipe enseignante.

**2. Développement des actions pédagogiques en lien avec le projet d'école 2014-2018 :**

**Il est à noter que ce projet d'école arrive à son terme. Le nouveau projet, pour la période 2018-2022, sera présenté et adopté au premier conseil de la prochaine année scolaire.**

Voici les actions qui ont plus particulièrement été développées.

Action 4 : **favoriser la production d'écrit** en plaçant les élèves dans de réelles situations d'écrits pour plus de motivation.

Toutes les classes ont participé à la rédaction d'un article dans le bulletin municipal. La classe des CE2 CM1 a participé à un projet d'écriture collective autour des fables de la Fontaine, le projet « Etamine ».

**Action 5 : mettre en œuvre l'APER (attestation de première éducation à la route) et l'APS (attestation de premiers secours)** en favorisant les activités qui permettent de travailler leurs compétences.

Toutes les classes de GS à CM2 ont participé au rallye piéton de Toulouse le 29 mars et le 6 avril. Il s'agit de se déplacer dans le centre-ville en résolvant des énigmes culturelles. Les compétences autour de la sécurité routière ont été travaillées.

**Action 7 : favoriser les pratiques sportives** en créant des situations favorables à la réalisation d'activités sportives malgré le manque de moyens et de structures.

**Activité natation :**

Pour les CP CE1 et CE2 :

Les séances de cette année se sont bien déroulées.

Les enseignantes remercient les parents accompagnateurs pour leur investissement.

**Question de la directrice :** L'activité piscine est-elle reconduite pour deux classes à la rentrée prochaine?

**Réponse de la mairie :** oui, le budget pour le transport et les entrées à la piscine a été maintenu.

La classe des CM a participé au dispositif « danse à l'école » le 17 mai à Auterive.

La classe des PS MS a participé aux rencontres athlétisme et jeux collectifs organisées par la circonscription de Castanet le 22 mai.

**Activité rugby**

Les classes d'élémentaire sont en train de bénéficier de 8 séances de rugby en partenariat avec le club de rugby de Labastide Beauvoir, le vendredi matin.

Les enseignantes remercient vivement David ESCUDER, Paul CANAL et Claude BERGES pour ces interventions bénévoles.

**Action 8 : développer les interactions avec le collège de secteur.** Familiariser les CM2 à leur futur établissement.

Cette année Mme SAINT-CRICQ participe au prix des Incorruptibles en lien avec la classe des 6e1 de René Cassin. Il s'agit d'échanger sur des lectures communes via un blog. Les élèves de CM2 et de 6e ont pu se rencontrer à ce sujet le 15 mai au collège René Cassin.

Une demi-journée d'accueil des CM2 au collège est prévue le mardi 26 juin, de 9h30 à 13h30.

**Action 10 : favoriser les échanges et la coopération entre les élèves** en créant des moments d'échange entre tous les cycles et inter-cycles.

Le conseil des enfants permet particulièrement de développer cet objectif : il faut s'accorder sur des décisions, faire des choix collectifs.

Toutes les classes travaillent autour du thème du Moyen Age. Tous les élèves sont mélangés au cours d'ateliers coopératifs qui abordent différentes thématiques médiévales. Les parents pourront admirer le travail effectué dans ces ateliers lors de la **fête de l'école**, le **vendredi 8 juin**. Ce sera également l'occasion pour l'ALAE de présenter le fruit de ses activités.

Ce projet s'est enrichi par une sortie de toutes les classes au Château de Chalabre dans l'Aude, le 25 mai. Les élèves ont été mélangés une partie de la journée pour participer à une présentation interactive de la chevalerie, puis pour réaliser des ateliers l'après-midi. Des jeux équestres ont également été présentés.

**Action 11 : favoriser la coordination avec l'ALAE, développer les liens avec le périscolaire.** Nos deux structures se retrouvent autour de projets communs :

- Conseil des enfants une fois par période.

- Recyclage de gourdes : nous récoltons les gourdes vides de compote puis une entreprise les achète et reverse à la coopérative scolaire un petit bénéfice. Nous avons à ce jour, et depuis juillet dernier, réussi à récolter près de 8500 gourdes.

- Nous continuons de récolter les « instruments d'écriture » (stylos, feutres, fluos, blancs, ...) mais ne sommes pas encore parvenus à faire un envoi.

### **Le volet numérique :**

L'outil informatique tient une place importante dans les nouveaux programmes puisqu'il est à exploiter dans toutes les matières. On attend des élèves qu'ils sachent utiliser le traitement de texte, s'entraînent à écrire sur l'ordinateur en français par exemple ou exploiter des informations dans une ressource numérique en histoire et géographie. Une approche des algorithmes en utilisant des logiciels est demandée en sciences. Les nouveaux programmes sont ambitieux quant à l'utilisation du matériel informatique à l'école.

Nous utilisons pour le moment le matériel de « l'école numérique rurale », qui se compose de 10 ordinateurs portables vieillissants et d'un vidéoprojecteur.

Question de la directrice à la mairie : lors des derniers conseils nous avons demandé de renouveler les outils informatiques à destination des élèves. Qu'en est-il, sachant que l'animatrice informatique de circonscription a émis des réserves sur le matériel que la mairie est prête à acheter?

Réponse de la mairie : 10 ordinateurs DELL portables seront commandés. Un parent d'élève qui est également membre du conseil municipal, devrait venir montrer aux enseignantes un exemple du système d'exploitation qu'il propose, et voir si cela leur convient.

### **✓ Autres activités pédagogiques :**

Fréquentation de la **bibliothèque municipale** pour emprunter des livres environ une fois par mois le jeudi. Merci à Mmes JULIEN et RAVOIRE de nous avoir reçus.

## **3. Bilan de la coopérative scolaire :**

**Bilan de la coopérative scolaire au 01.06.2018 :**

RECETTES en €		DEPENSES en €	
Participation mairie	1000	Matériel divers (arts plastiques, EPS, logiciels, livres,...) et projets de classes/ d'école (Moyen Age)	3459,03
Photos Noël	650,13	Sorties (transport, entrées)	3477,77
Participation parents	1295	Cotisation OCCE + assurance +Frais de gestion	273,66
Bénéfices APE (calendriers, vide ta chambre, loto)	1500 + 2000		
Recette marché de Noël	904,9		
Bénéfices Terracycle	68,6		
Photos de classe	/		
<b>Total</b>	<b>7418,63</b>		<b>7210,46</b>
<b>Total par élève</b>	<b>67,44</b>		<b>65,54</b>
Total 2017	7917,45		7855,05
Total par élève	73,30		72,73
TOTAL 2016	9321,14		9589,39
Total par élève	80,35		82,66
Total 2015	6442,30		6929,60
Total par élève	55,53		59,73

Grâce aux activités réalisées par l'Association des Parents d'Élèves l'école a bénéficié de **3500 €** sur toute l'année scolaire pour financer les projets d'école et de classe.

Les enseignantes remercient vivement les membres de l'association Jacques a dit : récré-activ' ainsi que tous les parents qui ont participé à ces projets.

Question de la directrice aux membres de l'APE : l'APE versera-t-elle un autre don vers la rentrée de septembre ?

Réponse des membres de l'APE : oui, selon les bénéfices générés par les prochaines actions.

L'APE offrira, comme elle s'y était engagée l'an dernier, une journée accrobranche aux CM2, le samedi 16 juin.

Les prochaines recettes seront réalisées grâce à une **kermesse** et une tombola suivies d'un **repas** également organisés par l'APE, le samedi **23 juin après-midi** sur le thème du Moyen-Age.

Ce budget sera complété grâce à une **vente de photos de classe** en fin d'année scolaire.

#### **4. ALAE, Équipement, travaux:**

##### ✓ **Travaux réalisés :**

- entretien courant
- tracés au sol de la cour de récréation :

Question de la directrice : les tracés effectués ne sont pas ceux attendus par les équipes enseignantes et d'animation. Que s'est-il passé, et comment faire pour les rattraper maintenant ?

Réponse du maire : nous avons utilisé le plan fourni par les enseignantes.

Réponse de la directrice : lors d'un conseil d'école où nous avons reparlé des tracés nous avons fourni un deuxième plan réalisé conjointement avec la directrice de l'ALAE.

Réponse du maire : je n'ai pas eu ce plan.

Réponse des parents : l'APE peut se charger de terminer les tracés dans la partie élémentaire de la cour.

Les enseignantes remercient M. Laurent et M. Donadieu, employés municipaux, pour leur disponibilité et leur efficacité, ainsi que M. Valette, adjoint municipal.

##### ✓ **Équipement :**

Question de la directrice et des parents d'élèves: Où en est-on du projet de remplacement des préfabriqués? Y-a-t-il une ébauche de projet? Si oui à quelle échéance?

Réponse de la mairie : non, ce sujet a été écarté par le dernier conseil municipal, car il n'y a pas de crédit possible pour ce projet.

Question de la directrice : ce sujet sera-t-il ré-abordé lors du prochain conseil municipal ?

Réponse de la mairie : oui.

Remarque de la directrice : le remplacement du préfabriqué mérite d'être un vrai projet, car au-delà des conditions de travail des enfants qui y passent plusieurs heures par jour, la question de la vétusté va se poser tôt ou tard. Ce bâtiment provisoire a plus de 20 ans.

Proposition des parents : est-il possible que des parents présentent ce projet au conseil municipal ?

Réponse du maire : oui c'est possible.

Question de la directrice : les 2 autres vieux chauffages du préfabriqué peuvent-ils être remplacés par des plus récents comme ceux installés cet hiver ?

Réponse de la mairie : on va essayer et allons demander un devis.

Question de la directrice : Mme SAYSSET a demandé un meuble IKEA pour sa classe. Lui est-il accordé ?

Réponse de la mairie : oui, il devrait être commandé prochainement.

##### ✓ **Demandes à la mairie :**

Question des parents : Quelles seront les conséquences du changement de prestataire pour les menus de la cantine? Sur la qualité de la nourriture? Sur le tarif pour les parents?

Réponse de la mairie : C'est l'entreprise « Api » qui a été choisie. En changeant de prestataire, nous gagnons presque 1€ sur le prix du repas, par rapport au tarif actuel (2,85€ au lieu de 3,76€). Cette modulation du prix du repas selon le quotient familial va

permettre d'atteindre une baisse de 24% pour tous. On ne peut pas se prononcer sur la qualité de la nourriture mais un effort est fait sur les aliments « bio », les garanties d'origine et l'empreinte écologique au niveau du transport et des déchets (barquettes de conditionnement). Pour les agents de restauration, les pratiques vont un peu changer ; la mairie va devoir investir dans du matériel.

Question des parents : En sait-on un peu plus sur les subventions de la CAF pour les années à venir concernant l'ALAE? Et donc du passage éventuel de 4 jours ½ à 4 jours ?  
Réponse de la mairie : il n'y a rien de nouveau. Nous fonctionnerons l'an prochain comme cette année.

Question des parents : Serait-il possible de simplifier la fiche d'inscription ALAE que les parents remplissent chaque année? Par exemple pour ne modifier que les informations qui sont différentes de l'année précédente?

Réponse de la directrice de l'ALAE : pour certaines familles, il y a beaucoup de changements dans une année scolaire, et donc beaucoup de modifications sur la fiche. Nous avons été sollicités par le SICOVAL pour utiliser un formulaire identique ALALE/ALSH(uniformisation des documents sur tout le territoire) mais pour l'instant le projet n'est pas abouti parce que cela peut s'avérer compliqué pour les parents (confusion dans les prestations facturées,...). Nous réfléchissons à la façon dont pourrait s'articuler le dossier en créant un document avec une partie fixe et une autre renouvelable.

La séance est levée à : 19h10

Secrétaires de séance : Angélica SICARD et Estelle FAURE